

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de réception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE_088_2026-DE

AGEDI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) de la SPL POA concernant les ZAE d'Ille sur Têt et de Millas pour l'année 2025	Nombre de Conseillers : 33 En exercice : 33 Présents : 28 Votants : 33 Délib. n° 01 – 09/06/2026
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llores, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de Ille sur Têt , salle la Catalane, sous la présidence de Robert OLIVE.

Date de la convocation : mardi 02 juin 2026

Présents : ALBERT Philippe (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BONMARTEL Jonathan (Suppléant de BIANCHINI Marc), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CROUILLES GABORIT Emilie (T), FABRESSE Alain (T), GILI Valérie (T), GUINCHARD Jean-Christophe (T), HAUTEFAYE France (T), LABAU Agnès (T), LIZANA BONAFOS Karine (T), MARTINEZ Marie (T), MESA Michaël (T), MONTANOLA Galdric (T), MORAGAS Nathan (T), OLIVE Joseph (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PEGOURIE Christiane (T), PELISSIER Alain (T), QUINTUS Cécile (T), SOLERE Jean-Claude (T), STORCH Jacques (T), TRAFI Pascal (T), VIDAL Gilles (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés :

Absents ayant donné pouvoir : BENDRELL Brigitte (T) à OLIVE Joseph (T), BONACAZE Benoît (T) à OLIVE Robert (T), DRAGUÉ Céline (T) à BAPTISTE Florence (T), LOPEZ Valérie (T) à VIDAL Gilles (T), SURJUS-ROJAS Marie-Isabelle (T) à PELISSIER Alain (T).

MORAGAS Nathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415 DE 088 2026 DE
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
A G E D I

CONSIDERANT que chaque année la SPL POA actualise le bilan d'avancement des concessions des ZAE d'Ille sur Têt et de Millas dans le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC).

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

PREND ACTE de la présentation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2025 des concessions d'aménagement concernant les ZAE d'Ille sur Têt et de Millas susdit qui n'appellent aucune observation particulière,

PRECISE qu'un exemplaire desdits CRAC sont joints en annexe de la délibération

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

**Le Président
Robert OLIVE**

